Image not found or type unknown

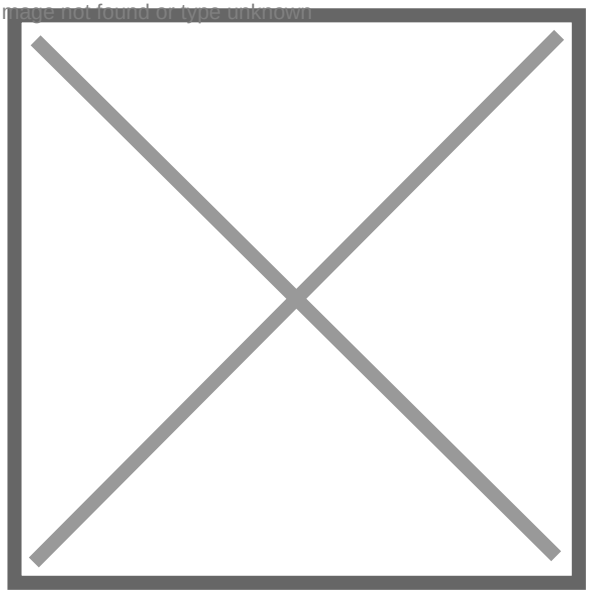

Véhicule en panne à répétition malgré un suivi chez xxxxxx

Par **wonka**, le **07/06/2015** à **19:52**

Bonjour,

Cela fait 3 ans que j'ai acheté un xxxxxx en concession et depuis 3 ans je tombe en panne sans arrêt malgré un suivi chez xxxxxx.
Il y a un an (1 jour après la fin de garantie) le moteur lâche à 120000km. Réparation prise ne charge à moitié par xxxxxx mais à 10000 € tout de même. Et depuis, patatra pannes à répétitions dont le FAP (filtre à particules) à 1000 €.
Le FAP qui malgré changement retombe en panne tous les 15 jours. Je viens de laisser 300 € il y a 3 semaines à cause du FAP. Vendredi dernier : FAP encore !!! Reprogrammation et hop c'est reparti, le mecano m'indiquant que c'est normal je ne roule pas assez (je suis artisan taxi quand même !!??!!). Et devinez quoi ! Aujourd'hui ?? et bien le FAP en panne !

Ma question : Puis je me retourner contre le garage ? Quel recours ai-je ? Est ce que je peux porter plainte ? Bref aidez moi svp.

Merci

Par **moisse**, le **08/06/2015** à **09:12**

Bonjour,
[citation]Est ce que je peux porter plainte ? [/citation]
C'est une affaire civile, on ne peut pas porter plainte en l'absence de qualification pénale.

Par contre on peut attraire son adversaire devant un tribunal, ici de grande instance avec l'assistance d'un avocat, en vue d'annuler la vente.
Dans un premier temps un expert judiciaire sera nommé, dont vous devrez faire l'avance des frais.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés